

Un compliment particulier lui est ici adressé pour le travail de référencement accompli dans les notes accompagnant ces articles, lesquelles témoignent de l'effort mis à tenter d'exhumer l'appareil documentaire existant sur cette question, au-delà des obstacles administratifs mais aussi linguistiques. (À ce sujet, notons l'espoir maintes fois exprimé que l'effondrement de ces régimes politiques libère une potentialité nouvelle de recherche sur ces questions... très actuelles).

* * *

Le dernier point que je voudrais signaler est un éclairage inédit qui, dans 2 ou 3 articles du livre parmi les plus récents, est porté, à travers la thématique du radicalisme, sur la réalité musulmane bosniaque. A. Popovic nous brosse la description très critique d'une utilisation extrêmement habile, faite par certains leaders de la communauté musulmane, de l'inflexion non-alignée et surtout plus nettement pro-arabe de la Yougoslavie après la conférence de Bandung, manipulation qui, poussée aujourd'hui jusqu'à son exacerbation politique (Alija Izetbegovic est notamment mis en cause), « pesa sur l'éclatement de la guerre civile en Bosnie-Herzégovine au moment de la dislocation de la Yougoslavie titiste » (p. 322).

Le fait que les musulmans bosniaques aient obtenus en 1969 un statut politique d'« ethnie musulmane » ne laisse pas, en effet, d'intriguer lorsqu'on apprend que ce statut n'est reconnu à aucune autre communauté musulmane du pays; et, au vu de l'actualité, on peut effectivement se demander parfois si nous sommes présentement dans la logique d'une spécificité religieuse ou plutôt « nationaliste ». Le lecteur peut regretter là que le raisonnement ne soit pas poussé plus avant.

En résumé, l'ouvrage d'A. Popovic est un recueil d'approches documentées et précises sur une problématique restée, sans doute, trop longtemps marginale mais qui gagne aujourd'hui à être cernée dans sa dimension historique.

Gérard GROC
(CNRS / IREMAM, Aix-en-Provence)

Roger JOINT DAGUENET, *Aux origines de l'implantation française en Mer Rouge, — Vie et mort d'Henri Lambert, Consul de France à Aden — 1859*. Éditions L'Harmattan, Paris, 1992. 16 × 24 cm, 347 p., index.

Même si les ouvrages relatant l'origine des prises de possession de territoires d'outre-mer par les Français ne manquent pas, l'histoire des débuts de la colonisation française en mer Rouge restait confuse. L'enquête minutieuse à laquelle s'est livrée l'auteur, familier de la

région comme officier de renseignement et diplomate, fait le tour du sujet pour les informations disponibles dans les archives françaises et britanniques²⁶. Comme ce fut souvent le cas ailleurs, les initiatives individuelles et l'esprit aventureux de quelques-uns servirent les intérêts impérialistes de la France du Second Empire, qui s'engageait alors dans le creusement du canal de Suez et guerroyait pour s'implanter en Extrême-Orient.

En 1850 les deux frères Lambert, Nantais d'origine, se retrouvent à l'île Maurice, appelée Bourbon à cette époque, qui fait face à de grandes difficultés suite à l'abolition de l'esclavage. Toute l'économie de plantation des îles (Réunion, Zanzibar) est menacée par cette réforme qui contraint les planteurs à recruter en Inde ou sur les côtes africaines des « travailleurs libres » nantis d'un contrat qui leur donne droit à un salaire dérisoire. Engagé dans diverses activités de transport maritime, de commerce et de plantation, Joseph Lambert, frère aîné d'Henri, compte sur lui pour organiser le recrutement de « travailleurs libres » dont le transport vers Maurice se fera sur les bateaux qu'il possède, et qui doivent aussi se charger du courrier vers et en provenance de l'Europe. Les délais qu'impose la lenteur des communications entre les divers acteurs locaux et leurs correspondants à Londres, Paris ou Constantinople, sont bien mis en évidence dans l'ouvrage.

Au cours de son premier séjour à Aden, Henri Lambert effectue une première tournée en mer Rouge, qui lui donne l'occasion de faire la connaissance d'Aboubeker Ibrahim, gouverneur de Zeila. Originaire de Tadjoura, il deviendra un ami fidèle du Français et c'est par la volonté de son grand rival Shermarke, chef tribal Issa, que Henri Lambert sera assassiné. Très vite, celui-ci se lance dans le commerce de mules et de fourrage, et il parvient également à recruter quelques « travailleurs libres » qui sont transportés vers Maurice. Dès 1857 pourtant, le gouvernement anglais des Indes, dont dépend Aden, interdit tout recrutement ou transit de ces travailleurs en cette localité. Un bref intervalle de deux ans sépare cette décision d'un ordre explicite de Napoléon III faisant défense aux bâtiments français de se livrer à ce genre de trafic. C'est une catastrophe pour les frères Lambert dont les affaires à Maurice ne vont pas pour le mieux; mais Joseph Lambert est alors déjà engagé dans diverses opérations à Madagascar. C'est lui qui avait été chargé en 1855 de transmettre à Paris une demande de protectorat sur l'île formulée par le prince héritier. L'ouvrage évoque d'ailleurs un appel similaire de la part du roi déchu du Tigré qui espère que Paris l'aidera à retrouver son trône.

Aventureux, et certainement animé par le désir d'assurer un point d'appui à la marine française après l'ouverture du canal de Suez, Henri Lambert entreprend de négocier avec le sultan de Tadjoura, qui est disposé à céder Obock à la France. La clairvoyance du jeune commerçant, nommé agent consulaire à Aden en 1857, rencontre l'ambition du prince Jérôme

26. Dans ses *Récits de la mer Rouge et de l'océan Indien*, Éd. Economica, 1992, l'amiral Henri Labrousse évoque brièvement l'affaire dans le

chap. vi intitulé « L'occupation égyptienne de la côte des Somalis (1874-1884). »

Napoléon qui occupe à partir de 1858 le nouveau ministère de l'Algérie et des Colonies. Le prince s'enthousiasme pour le projet et argumente en sa faveur auprès de l'empereur.

L'auteur parvient très bien à mettre en lumière la nervosité que suscite chez les autorités anglaises les menées de Henri Lambert. C'est la raison pour laquelle l'Union Jack est planté en 1858 sur l'îlot de Perim qui contrôle l'accès au détroit de Bab el-Mandeb, et peu après un autre îlot est acheté au large de Tadjoura. La nervosité des Anglais n'a d'égale que celle du gouverneur turc du Yémen installé à Hodeïda jusqu'à la prise de Sanaa en 1872. Lorsque les tergiversations et initiatives malheureuses des ministères français dégoûtent Henri Lambert au point de le faire démissionner de sa charge consulaire, et alors que son frère Joseph paraît l'avoir abandonné, il décide d'aller faire arbitrer à Hodeïda par le pacha turc un litige commercial avec Shermarke avant de rentrer en France. Malheureusement pour lui, les deux hommes décident de se débarrasser de ce gêneur et, en juin 1859, Shermarke le fait assassiner, ainsi que deux jeunes serviteurs, sur un boutre qui sera ensuite sabordé au cap Djibouti pour faire croire à un naufrage.

L'auteur a procédé à une véritable contre-enquête extrêmement minutieuse, compensant l'éloignement dans le temps par la comparaison systématique des volumineuses archives constituées par les autorités françaises et britanniques. Il apparaît en effet que, outre l'accord préalable du pacha turc, l'assassinat de l'infortuné jeune homme de 31 ans n'était pas pour déplaire au capitaine Playfair, *Assistant Political Resident* à Aden. Même lorsque le commandant Fleuriot de Langle, dépêché par la Marine pour enquêter et châtier les coupables, aura produit des aveux et témoignages accablants, le pacha turc comme l'officier anglais maintiendront leurs dénégations. Plus grave encore, ils entravent l'enquête par tous les moyens, en subornant des témoins et en accordant protection à Shermarke et ses complices. L'opiniâtreté de Fleuriot de Langle aboutit pourtant en 1862 à l'envoi à Constantinople, via la France, de plusieurs des participants à l'assassinat; Shermarke lui-même décède au cours du voyage. Fleuriot de Langle rentre également en France, en compagnie d'un représentant du sultan de Tadjoura qui signe en mars 1862 le traité de cession d'Obock à la France. C'est le prélude à la création de la ville de Djibouti en 1884 puis à celle du Territoire français des Afars et des Issas. Ainsi, les efforts d'Henri Lambert lui valent-ils ce succès posthume.

Si enfin les gouvernements français et ottoman renoncent au procès, vraisemblablement par suite d'une mission du prince Jérôme, une indemnité sera versée à Joseph Lambert et d'autres frères et sœurs d'Henri.

Souvent écrit avec la minutie d'un rapport de police qui inclurait nombre de jugements moraux sur les protagonistes, l'ouvrage apporte de nombreuses informations sur la rivalité entre ministères, la Marine rechignant à perdre le contrôle des colonies, et les Affaires étrangères étant toujours soucieuses de ne pas porter tort aux relations avec Londres et Constantinople. La détermination anglaise à écarter tout autre puissance européenne en mer Rouge, où la cohabitation avec l'Empire ottoman va sans difficulté, est également bien exposée, comme le rôle de l'Église catholique qui soutient les revendications du souverain du Tigré et s'implante à Aden en construisant une église et un orphelinat pour les enfants sauvés de l'esclavage. Il est à regretter que l'auteur ne s'étende pas davantage sur la poursuite des ventes

d'esclaves en provenance des plateaux abyssins vers les ports d'Arabie. On sait que malgré l'interdiction de la traite, ce trafic se poursuivit jusqu'au xx^e siècle²⁷.

En renonçant à unifier les transcriptions des noms, l'auteur rend la lecture souvent difficile, le nom d'une personne apparaît ainsi sous 13 formes différentes. Si l'histoire de la Corne de l'Afrique et ses divisions tribales lui sont familières, il semble qu'il n'ait pas pris le soin de vérifier toutes les informations concernant la côte arabique. La tribu Assees qui menace Hodeïda en 1854 est inconnue, en revanche, on connaît la proche région du Assir dont les tribus pouvaient facilement attaquer le port. Il est également difficile de comprendre à quoi correspond « la tribu des Hadramaouts » qui attaque en 1858 les consulats français et britanniques de Djedda. Les tribus « Fouthelis », évoquées p. 43, correspondent sans doute aux Fadhli dont le territoire s'étend à l'est d'Aden. Signalons enfin que, l'année même de la mort d'Henri Lambert, le capitaine Playfair, qui parlait couramment l'arabe, publiait une *History of Arabia Felix* dans laquelle on trouve des indications sur les efforts des Anglais pour combattre la traite.

Il est devenu banal d'évoquer la mer Rouge comme un espace d'échange et non comme une frontière liquide entre deux continents. L'ouvrage de Roger Joint Dagueneit illustre bien la communauté de destin entre les populations des deux rives qui restent étroitement liées. La masse d'informations présentée, le souci que met l'auteur à explorer diverses hypothèses et la rigueur avec laquelle il analyse les documents d'archives, permettent de transformer l'examen du sort funeste d'un agent consulaire en une réécriture d'un chapitre de l'histoire des impérialismes en mer Rouge à la fin du xix^e siècle.

Renaud DETALLE

(Centre français d'études yéménites — Sanaa)

Khurshid Kamal AZIZ, *The Pakistani Historian. Pride and Prejudice in the writing of History*. Vanguard Books, Lahore, 1993. 218 p.

Khurshid Kamal Aziz est un historien pakistanais, originaire de Lahore dans le Pendjab, qui a enseigné dans de nombreuses universités d'Asie et d'Afrique. Il est l'auteur d'une douzaine d'ouvrages portant sur le nationalisme musulman dans le sous-continent indien avant la partition, et sur le mouvement pour le Pakistan. Un de ses grands mérites est d'avoir collecté les œuvres de plusieurs acteurs importants de cette période qui avaient été délaissés

27. Voir à ce sujet deux études récentes dans les *Cahiers du GREMAMO*, n° 11, « La transition en Arabie du Sud, 1993 ».